



Fermeture de compte pro pour incident sur compte particulier

Par **flotia**, le **21/05/2008** à **12:48**

Bonjour,

Je possède 2 comptes à la Société Générale :

1 Professionnel

1 Particulier

La banque m'a mis en incident de paiement pour mon compte Particulier qui est en découvert de 5.000 € depuis plusieurs mois, ce que je ne conteste pas. Cependant, elle souhaite clôturer à la fin de ce mois le compte professionnel, qui lui ne connaît pas de problèmes.

Cette démarche est-elle légale, vu que c'est par mon compte pro de société que je peut espérer remboursser ma dette ?